



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**27 SEPTEMBRE 2023**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DELIBERATION N° 2023-297**

L'an deux mille vingt-trois, le 27 septembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 20 septembre 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

**ETAIENT PRESENTS :** M. Louis ALIOT, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Florence MOLY, M. Georges PUIG, M. Pierre-Louis LALIBERTE, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Madame Marie ESTEVES, Monsieur Charles IFSSAH, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT, Mme Chantal BRUZI, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, Mme Catherine PUJOL.

**REPRESENTE(S) :** Charles PONS, ayant donné pouvoir à François DUSSAUBAT, Sandrine SUCH, ayant donné pouvoir à Marion BRAVO, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Véronique DUCASSY, ayant donné pouvoir à Isabelle BERTRAN, Marie-Christine MARCHESI, ayant donné pouvoir à Florence MOLY, Catherine SERRA, ayant donné pouvoir à Jacques PALACIN, Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à André BONET, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à Xavier BAUDRY, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à Jean-Luc ANTONIAZZI, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Pierre PARRAT, Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Bruno NOUGAYREDE, Philippe CAPSIE, ayant donné pouvoir à Yves GUIZARD, Christine GAVALDA-MOULENAT, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE, Bernard REYES, ayant donné pouvoir à Catherine PUJOL.

**ABSENT(S) EXCUSE(S) :** Mme Marie BACH.

**ABSENT(S) :** Monsieur Roger TALLAGRAN.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Pierre-Louis LALIBERTE

=====  
**Direction de la Police Municipale - Gestion du Domaine Public :**  
**Noël des Antiquaires - Création de la tarification des chapiteaux**

M. Frédéric GUILLAUMON expose :

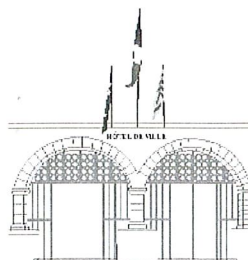
Mes chers collègues,

La ville de Perpignan organise chaque année le marché de Noël sur les Allées Maillol. A cette occasion, l'animation « Noël des Antiquaires » est intégrée dans le site avec une durée élargie pour une meilleure cohésion de l'évènement.

Ces animations conviviales et qualitatives constituent un moment fort de partage sur l'ensemble du centre-ville.

Face à cet allongement de durée d'exposition des chapiteaux « Noël des Antiquaires », il a été décidé la création d'une tarification sur toute la durée du marché de Noël de la ville de PERPIGNAN.

La redevance d'occupation temporaire du domaine public sera de 1000 € (mille euros) par chapiteau pour les 30 jours que dure ledit marché de Noël.



Le conseil municipal décide :

- 1) D'approuver la modification de la tarification des chapiteaux sur la période du marché de Noël.
- 2) D'approuver le montant forfaitaire de la redevance à 1000 € (mille euros) sur l'ensemble de la durée
- 3) D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière,

OUI cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

53 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission :

066-216601369-20230927-179097-DE-J-J

Accusé reçu le : - 4 OCT. 2023

Affiché le : - 4 OCT. 2023

M. Frédéric GUILLAUMON, Pour le Maire l'Adjoint délégué

